

**CONSEIL MUNICIPAL du 5 septembre 2024**

**PROCES-VERBAL**

**L'an deux mille vingt-quatre,**

**Le jeudi 5 septembre à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 29 août 2024

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à BODIN Christelle), Déborah DUBUIS (pouvoir à SAUVETRE Cécile), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE : Le procès-verbal de la séance du 20 JUIN 2024 est approuvé à l'unanimité.

---

**1° - Adoption du nouveau schéma de mutualisation Agglo2B 2025-2029**

Ce schéma de mutualisation est prévu pour la période 2025-2029. Il se décompose en quatre parties : présentation du cadre juridique ; les modalités d'élaboration du schéma ; le contenu du schéma et les modalités de pilotage et le suivi.

Le conseil municipal approuve le schéma de mutualisation Agglo2B 2025-2029 en concordance avec la délibération du conseil communautaire de l'Agglo2B du 2 juillet 2024.

**2° - Gestion locative des logements jeunes**

Mmes BODIN et COUTANCEAU ont eu rendez-vous en juin avec Alexandra DUBUIS de l'agence LAFORÊT. Elle a expliqué qu'il y avait la location sèche ou entière (assurance loyer impayé en sus). Cette agence n'a pas de loyers impayés. Les frais de gestion seraient de 6.5 % + 3% de garantie loyer impayé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de prendre l'agence LAFORÊT pour la gestion des quatre logements jeunes.

**3° - Raccordement téléphonique des logements jeunes**

Nous avons reçu une première proposition de mTP79 pour un montant de 10.376,94 €. Une autre solution a été proposée pour l'arrière de la résidence Bellevue ce qui occasionnerait moins de travaux. Un nouveau devis de 8.161,14 € a été validé par le conseil municipal.

#### **4° - Reclassement rue des Genêts**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de passer la rue des Genêts du domaine privé de la commune vers le domaine public.

#### **5° - DM lotissement les Genêts**

La DM est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

#### **6° - Etude charpente gymnase et salle paroissiale**

Nous avons reçu deux propositions d'étude de charpente. La première d'Armorique Etudes et la seconde du SIEDS. Le conseil municipal, après avoir minutieusement étudié les deux propositions, décide de faire l'étude de charpente de la salle paroissiale par le SIEDS et celle du gymnase à Armorique Etudes. Il faudra revoir avec le SIEDS pour les délais.

#### **7° - Inaugurations : MAM, Eoliennes, Antenne relais et Logements jeunes**

Le samedi 28 septembre 2024 à 11h sera inaugurée la Maison d'assistantes Maternelles avec une quarantaine de personnes invitées.

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 10h30 seront inaugurés les Eoliennes qui se trouvent route de Moncoutant.

Le vendredi 18 octobre 2024 à 11h30 sera inaugurée l'Antenne Relais.

La date d'inauguration des Logements jeunes est à fixer une fois les travaux terminés.

#### **8° - Questions diverses**

\* Date des prochains conseils municipaux : 3/10/2024, 14/11/2024 et 12/12/2024

\* Portes salle des fêtes : devis de Mr BROSSEAU Mickael pour la somme de 8.040 €. Pour Mr BROSSEAU, les portes sont à changer pas de réparation possible. Le devis n'est pas validé. La commission va aller voir ce qu'il est possible de faire.

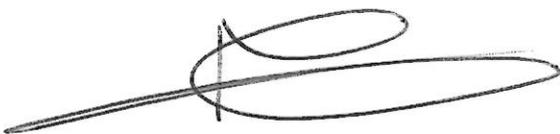
\* Transport scolaire et pot de rentrée école Sainte Anne : L'école a invité les membres du conseil au pot de rentrée ce vendredi 6 septembre 2024. Le point a été fait sur le transport scolaire. Les parents étaient au courant depuis plusieurs mois que le manque d'élèves entraînait pour la rentrée la suppression du bus.

\* SCALMC : nous avons un mail le 29 juin. Le SCALMC a des demandes bien précises.

\* Consultation pour l'agrandissement de l'élevage de chiens de la EARL Terres de Gâtine à Moncoutant sur Sèvre. Le conseil municipal donne un avis favorable.

Le secrétaire de séance

MICHONNEAU Thomas



Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

